politique de l'appuyer constamment, des dispositions collectives pour la mettre en œuvre et l'engagement de la population à la soutenir.

3.4.3 Stimulants et antistimulants financiers

Toute politique visant à mettre en valeur les sources d'énergie de rechange pour satisfaire les besoins des pays en développement devra sans doute être étayée d'une politique calculée de stimulants et d'antistimulants. D'une part, il peut être souvent nécessaire d'encourager délibérément l'utilisation des énergies renouvelables au moyen d'incitations, de subventions et d'assistance, non seulement pour l'application des technologies de rechange, mais aussi pour la fabrication commerciale de l'équipement nécessaire. D'autre part, il pourrait être nécessaire de décourager délibérément l'utilisation continue des énergies dérivées des hydrocarbures au moyen d'un ensemble rationnel d'antistimulants.

En se fondant sur ces considérations connexes, qui exigent une réorientation de la stratégie de l'approvisionnement énergétique, les gouvernements des pays en développement pourraient élaborer des politiques énergétiques globales comportant les objectifs suivants:

- 1. diminution de leur dépendance à l'égard des importations d'hydrocarbures;
- 2. accroissement de l'exploitation énergétique dans les régions rurales;
- 3. recours accru aux énergies nouvelles et renouvelables, compte tenu d'abord du climat, du milieu et des ressources de l'endroit;
- 4. concertation des efforts en vue d'améliorer les connaissances locales sur la disponibilité et la fiabilité des installations existantes et des installations nouvelles utilisant des énergies renouvelables, avec la possibilité d'en faire l'application et la fabrication sur place; et
- 5. adaptations et innovations techniques, en tenant compte en particulier de l'expérience d'autres pays en développement et des matières premières locales, par le truchement de R-D continue.

3.4.4 L'aspect technologique

Sauf dans le cas des grands aménagements hydro-électriques bien connus, le problème revient:

- a) à découvrir les techniques disponibles;
- b) à s'assurer qu'elles conviennent aux situations locales et que leur coût socio-économique est acceptable; et
- c) à s'assurer que les compétences technologiques voulues existent pour faire fonctionner, entretenir et réparer l'équipement et pour gérer les ressources dans le cadre des limites environnementales qui